



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction de la citoyenneté et de l'immigration
Bureau de l'accueil et du séjour des étrangers

3

Renouvellement

PRESTATAIRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

SALARIE DE PRESTATAIRE DE SERVICES

Liste des pièces à fournir, en original et en photocopie
*(Les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de
leur traduction en français
par un traducteur-interprète agréé près une cour d'appel).*

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Extrait d'acte de naissance avec filiation ou de mariage (documents correspondant à la situation au
- Indication relative au domicile : cette indication peut être apportée pour tout moyen au choix du demandeur
- 3 photographies d'identité récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794-5 : 2005)
(pas de copie)

SALARIE DE PRESTATAIRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRE (Code AGDREF : CE34 ou CE38)

Etranger (toutes nationalités) accomplissant une prestation temporaire en France pour le compte d'un employeur établi dans un autre Etat de l'UE, de l'EEE ou en Suisse

- Justificatif d'activité antérieure à l'accomplissement de la prestation** : contrat de travail en vigueur dans le pays de provenance avant le détachement
- Attestation de couverture sociale** (assurance maladie et accident du travail)
- Pour les ressortissants de pays-tiers (hors UE et Suisse) :**
 - Autorisation de travail délivrée par le pays de l'UE (ou de l'EEE ou en Suisse) où se situe l'entreprise de détachement
 - Carte de séjour valide délivré par l'Etat membre de l'UE (ou de l'EEE ou en Suisse) de provenance
 - Visa de court séjour valide (pour les nationalités qui y sont soumises et si le pays de provenance n'appartient pas à l'espace Schengen) – Sauf s'il s'agit d'une demande de renouvellement du titre de séjour
- Justificatif de la prestation à accomplir :**
 - Lettre de l'employeur attestant du détachement du salarié dans le cadre d'une prestation ou d'une activité à titre temporaire
 - Document commercial portant indication de l'objet, de la nature et de la durée de la prestation ou de l'activité : contrat de prestation, contrat de sous-traitance, contrat de vente, bon de commande, ordre de service ...;
 - Copie de la déclaration de détachement remplie par l'employeur et adressée à l'inspection du travail, si l'intéressé en est porteur

PRESTATAIRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRE (Code AGDREF : CE32)

R ressortissant d'un Etat membre de l'UE, de l'EEE et de la Suisse, effectuant une prestation de services

- Justificatif d'activité** : tout document relatif à l'accomplissement de la prestation, indiquant la nature, l'objet et la durée de celle-ci : contrat de prestation , contrat de sous-traitance, contrat de vente, bon de commande, ordre de service...